

Le fléau du réseau d'assainissement : les lingettes

Démaquillantes, désinfectantes, pour nettoyer le pare-brise de la voiture ou les fesses de bébé, les lingettes sont partout. Les Français en utilisent beaucoup : 4 foyers sur 10 en font l'usage, à raison de 7 lingettes en moyenne par semaine. Elles sont présentées par les fabricants comme biodégradables mais en réalité elles ne se décomposent que trop lentement.

Constituées de 90% de matières plastiques, elles sont très résistantes. Impossibles à recycler, elles ont aussi la fâcheuse habitude d'être jetées par les usagers dans les toilettes : elles se trouvent alors coincées dans les filtres des réseaux et des stations d'épuration et obligent les agents à intervenir régulièrement pour éviter que les pompes ne soient bouchées. Elles engendrent des dysfonctionnements techniques importants et génèrent des problèmes de pollution du milieu naturel ainsi que des coûts supplémentaires pour la collectivité et pour l'utilisateur.



Pompe poste de relevage (commune de Woustviller)



440 kg de lingettes récoltées après nettoyage par les agents (commune de Neufgrange).

LINGETTES = UN COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ ET POUR L'USAGER

Le service assainissement de l'Agglo... ce sont 65 000 habitants desservis, 700 km de réseau, 19 stations d'épuration et 120 postes de refoulement. Nos agents consacrent une partie de leur temps de travail à **retirer les lingettes du système d'assainissement ou du milieu naturel.**

Le coût annuel de ces interventions est chiffré à près de 210 000 €.

Nos services sont régulièrement appelés par les usagers à cause de bouchons ou de débordements sur leur domaine privé. **Il faut savoir que les frais de débouchage par camion hydrocureur sont à la charge des particuliers** car nos missions s'arrêtent au domaine public jusqu'à la boîte de branchement des particuliers. **Un tel dépannage peut coûter jusqu'à 700€** s'il est effectué un week-end en astreinte par une société privée.

Le saviez-vous ?

Le budget du service assainissement doit être équilibré en dépenses et en recettes. La recette principale est la redevance pour assainissement. Le surcoût d'exploitation lié à la présence de lingettes est donc inévitablement répercuté sur le montant de la redevance.

Quelques chiffres...

3 650 heures sont consacrées à l'enlèvement des lingettes sur les postes et ouvrages de prétraitement.

1 550 heures sont consacrées aux opérations de dépannage uniquement dues à la présence importante de lingettes sur les ouvrages.

2 380 heures sont consacrées à des opérations de curages et d'investigations sur réseaux dues aux lingettes rejetées par les usagers.

LINGETTES = POLLUTION

Les lingettes génèrent plusieurs types de pollution. Elles polluent les paysages mais aussi les eaux par les produits chimiques dont elles sont imbibées. En grand nombre, **elles font écran à la lumière du soleil et réduisent la photosynthèse des plantes aquatiques**. Les lingettes peuvent aussi être **ingérées par les poissons ou autres vertébrés** qui les confondent avec des proies. Les microfibrilles et fines particules qui s'en détachent progressivement peuvent aussi être **ingérées par des animaux de petites tailles** qui se nourrissent de planctons tant en eau douce qu'en mer. Ce phénomène peut être accentué par temps de pluie puisque les lingettes, accumulées à certains endroits des réseaux, sont emportées par l'arrivée importante des eaux diluées. Par temps sec, les lingettes suivent le réseau et y restent accrochées. Elles créent des amas qui finissent par boucher les ouvrages et conduisent parfois à un encrassement plus rapide des canalisations.



Parmi les lingettes qui parviennent jusqu'à la station d'épuration, nombreuses sont celles qui ne sont pas retenues par les dégrilleurs et passent les différentes étapes de prétraitement et du processus épuratoire pour se retrouver dans les boues stockées dans les silos.

Les agriculteurs qui récupèrent ces boues pour amender leurs champs et leurs cultures épandent ainsi des lingettes sur les terres agricoles. Elles mettront alors des mois pour se dégrader.



IMPACT SUR >>



La solution ? STOP aux lingettes !

POUR NOTRE SERVICE ASSAINISSEMENT, LE MESSAGE EST SIMPLE: NE JETEZ RIEN DANS LES TOILETTES ET SURTOUT PAS DE LINGETTES !

Même les lingettes dites «biodégradables» ne sont pas à jeter dans la cuvette des WC. Si vous y prêtez attention, dans la plupart des cas, un petit logo vous indique qu'il ne faut pas les y jeter. Si vous en faites usage, elles sont donc à jeter dans la poubelle, avec les autres déchets ménagers.

Se passer de lingettes jetables ? Rien de plus simple...

Utilisez des matières lavables et réutilisables ! Vous limiterez ainsi par la même occasion la quantité de déchets ménagers, réduisant ainsi l'impact sur l'environnement mais aussi sur le portefeuille.

